

---

## CTL DiSI Sud-Est du 17 octobre 2017

---

### **Création d'une cellule d'INTEX à l'ESI de Marseille Saint-Loup**

**Le COPSI missions du 14 septembre 2017 a acté la création d'une cellule d'INTEX à l'ESI de Marseille Saint-Loup.**

L'ESI de Marseille Saint-Loup a repris les exploitations des applications ETR et AMD initialement assurées par l'ESI de Montreuil.

Cette prise en charge a mis en évidence une procédure de mise en production différente de celle habituellement pratiquée par Marseille St-Loup.

Cette situation a nécessité d'adapter l'organisation interne des services d'exploitation applicative (fiscalité des particuliers et fiscalité des professionnels) pour pouvoir traiter en parallèle les applications fiscales et celles transférées de Montreuil.

À cette fin, un groupe de travail associant des agents de la division de l'exploitation, son responsable et le pôle pilotage de la DiSI a été institué. Il avait pour objectif de mettre à plat les diverses problématiques en vue de faciliter l'intégration de ces nouvelles missions.

Dans ce cadre, la décision de doter l'ESI de Marseille St-Loup d'une cellule d'INTEX a été prise.

L'existence d'une mission d'INTEX au sein de l'ESI de Marseille St-Loup permet de renforcer et de sécuriser l'intégration des livrables des applications ETR et AMD.

Les nouvelles missions d'intégration à confier à l'équipe de l'ESI de Marseille St-Loup seront prises en charge par une équipe constituée de deux ETP dans un premier temps, cet effectif pouvant évoluer.

Les agents concernés suivront une formation aux spécificités de l'intégration d'une application dans un domaine fonctionnel nouveau. Les missions relevant de la cellule d'INTEX feront l'objet d'une définition précise avec les bureaux de MOE concernés au travers de contrats d'INTEX et de RACI (SI1B et SI1F).

Par ailleurs, l'activité de l'équipe sera intégrée dans un PAA (Plan Annuel d'Activité) dont le suivi sera assuré au travers de l'application CORE.